

LISTE DE PRIX au 1^{er} octobre 2022

Acte	Tarifs en euro	Explications
Administration médicaments/gouttes oculaires/pommade (forfait journalier pour un maximum de 4 passages par jour) (à condition qu'un passage journalier infirmier est programmé)	20	Administration de médicaments dont l'administration n'est pas prise en charge par l'assurance dépendance et l'assurance maladie
Préparation pillbox	35	Préparation des médicaments pour une semaine (pillbox)
Actes infirmiers pour convenances personnelles (forfaitairement pour une durée maximale de 15 minutes)	28	Actes infirmiers pour prestations non prises en charge par l'assurance dépendance et l'assurance maladie
Frais et démarches spécifiques (forfaitairement pour une durée maximale de 15 minutes)	28	Gestion administrative des ordonnances et prescriptions médicales chez le client; passage pharmacie par le personnel du Motum pour réceptionner les produits pharmaceutiques.

MOTUM – de mobile Fleegedéngscht

Une institution de la Fondation Lëtzebuurger Blannevereenegung

47, rue de Luxembourg • ☎ (+352) 32 90 31 - 3170
 L-7540 ROLLINGEN • @ motum@flb.lu
 • 🌐 www.motum.flb.lu

Agrément: PA/21/11/019
Agrément: PA/21/06/029
Matricule: 1986 6400 019
R.C.S.: G149

BCEE LU10 0019 1000 6994 9000
BGL LU88 0030 0959 1011 0000
CCPL LU84 1111 0000 9292 0000
TVA N°: LU22355172

Sous le haut patronage de SAR la Princesse Alexandra

Fondation reconnue d'utilité publique par arrêté GD du 20.02.2008



Acte	Tarifs en euro	Explications
Tâches domestiques (forfaitairement pour une durée maximale de 15 minutes)	13	Prestation de tâches domestiques de faible envergure
Sortie avec le client (forfaitairement pour une durée maximale de 30 minutes) + frais de 0,50 euros/km si véhicule MOTUM	31	Déplacement avec véhicule MOTUM ou service de transport (ADN, Adapto)